



## Changement de nom avant le divorce

Par **sheryne77**, le **03/10/2013** à **21:11**

bonjour

j'ai demandé le divorce pour abandon de domicile et violence conjugale  
il s'avère que mon mari a trainé la procédure de conciliation et après refuser le divorce  
donc je dois patienter 2 ans  
je souhaite savoir s'il y a des possibilités de garder seulement mon nom de naissance sur ma  
carte d'identité  
merci à tous

**RING - ESSENTIEL**